

Bus

infos

n°58
A O Û T
2011

Le BUS

- ⊕ Sécurité
- ⊕ Rapide
- ⊕ Écologique
- ⊕ Citoyen
- ⊖ Cher !

ILLIMITÉ !

Trajet
MAISON/TRAVAIL
en voiture

Essence = 60€/mois
Assurance = 49€/mois
Entretien = 50€/mois
Parking = 100€/mois

Total = 259€/mois !!

À vendre !
Citadine Diesel
cause

OFFRE BUSINESS

Merci de me contacter
RAPIDEMENT !

BUS
ILLIMITÉ
17,05*
€/MOIS

3 premiers mois découverte
à 7,05€

* Prime Transport Employeur déduite.

La rentrée scolaire approche...

Nouveau site internet avec de nouvelles fonctionnalités, nouveau site mobile pour pouvoir accéder facilement aux informations du réseau sur votre smartphone, nouvelle offre tarifaire pour les salariés travaillant ou habitant au sein de GrandAngoulême... comme chaque année la rentrée de septembre est propice aux changements.

Ces nouveautés entrent dans le cadre d'une démarche d'Eco-communication entreprise cette année et qui s'appuie sur les quatre piliers du « Développement durable » : le social, le sociétal, l'économie et l'environnement. Après la signature en 2007 du CLIC (Contrat Local Initiatives Climat) et la réalisation de son Bilan Carbone®, la STGA souhaite vous proposer une communication responsable avec pour objectif majeur : la réduction de son impact environnemental.

Voilà pourquoi, aujourd'hui, les fiches de lignes ne sont pas distribuées avec ce Bus Info comme habituellement. Par contre, toutes nos nouvelles documentations restent disponibles au kiosque STGA.

Vous aussi, participez à cette démarche en utilisant davantage le site internet ou mobile de la STGA, en recyclant les anciennes documentations, en vous assurant de ne pas posséder plusieurs guide bus, fiches de lignes à la maison... Tous, à notre niveau, nous participerons ainsi à préserver notre planète.

Je vous laisse découvrir ce nouveau numéro du Bus Info qui vous permettra de découvrir les nouveautés de la rentrée. Pour une rentrée « Eco-citoyenne », prenez le bus !

Bonne rentrée à tous.



Denis DOLIMONT
Président de la **STGA**

SOMMAIRE

- 3 À VOTRE AVIS**
Qui prend le bus à Angoulême ?
- 4-5 DOSSIER**
La démarche Éco Communication
- 6-7 PORTRAIT**
Responsable de ligne STGA
- 8-10 QUOI DE NEUF ?**
Nouveau site internet
21 Septembre Journée du transport public
A chacun son titre
La STGA, partenaire de l'Île aux Pirates
- 11 LE BUS FACILE**
L'Offre BUSINESS et la prime transport
Je rentre en 6^{ème} et je prends le bus
Les déviations, ça se voit !
- 12 MÉMO**
Agenda, Chiffres clés,
Adresses utiles, Tarifs du bus

Directeur
de la publication
Christian TOUZALIN

Création
OZÉ Design

Bande Dessinée «Bussy»
Atelier Sanzot

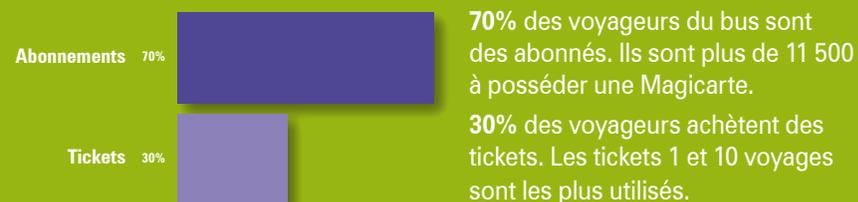
Dépôt légal
à parution

Impression
sur papier recyclé
100% issu de forêts bien gérées



VOTRE AVIS

Qui prend le bus à Angoulême ? RÉPARTITION DES VOYAGEURS PAR TITRES



70% des voyageurs du bus sont des abonnés. Ils sont plus de 11 500 à posséder une Magicarte.

30% des voyageurs achètent des tickets. Les tickets 1 et 10 voyages sont les plus utilisés.

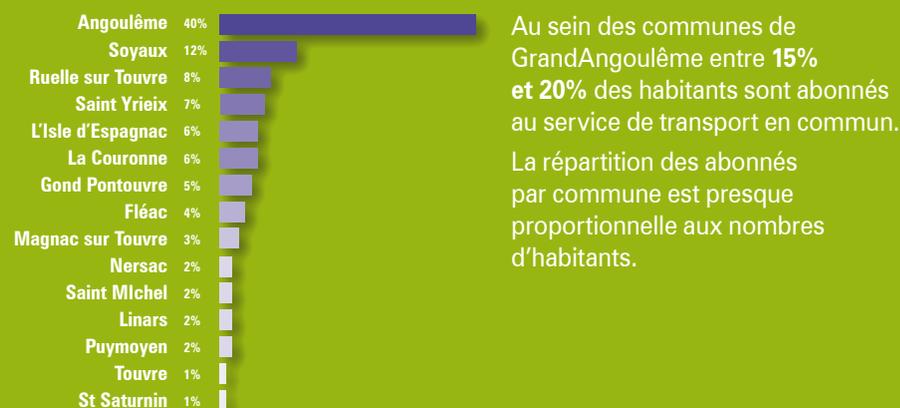
PART DES ABONNÉS DE L'AGGLOMÉRATION



87% des voyageurs abonnés font partie d'une des 15 communes de GrandAngoulême.

13% habitent en dehors de l'agglomération répartis dans plus de 400 communes différentes (20% voyagent en correspondance du réseau départemental).

RÉPARTITION DES ABONNÉS DE L'AGGLOMÉRATION PAR COMMUNE



Au sein des communes de GrandAngoulême entre 15% et 20% des habitants sont abonnés au service de transport en commun.

La répartition des abonnés par commune est presque proportionnelle aux nombres d'habitants.

RÉPARTITION PAR TYPES D'ABONNEMENTS



53% des voyageurs abonnés sont des scolaires (pour la plupart moins de 18 ans). 8% ont entre 18 et 25 ans, 29% ont un abonnement liberté et 10% sont retraités

RÉPARTITION DES VOYAGES PAR LIGNES STGA



3 lignes de bus sont les plus fréquentées : la 1 (La Couronne-Ruelle), la 4 (Angoulême Arche - Isle d'Espagnac) et la 6 (Saint Michel - Soyaux). Ces 3 lignes totalisent près de 60% de la fréquentation des lignes STGA.



La démarche Eco Communication

Depuis quelques années la STGA s'est engagée dans une démarche de développement durable et de nombreuses actions environnementales ont été menées. Aujourd'hui, une nouvelle étape est formalisée, celle de l'éco-communication.

Petit historique de la démarche de développement durable de la STGA

2007

- Signature du CLIC
- Réalisation d'un Bilan Carbone®
- Sensibilisation du personnel à la notion de « Développement Durable »
- Suppression du « Guide Bus Été », réduction de papier

2008

- Agrandissement du parking vélo et moto
- Diminution des envois postaux
- Regroupement des envois de matériel en maintenance par l'atelier.
- Mise en place de poubelles spécifiques pour le tri sélectif

2009

- Mise en place de détecteurs de présence pour la lumière
- Développement de l'envoi de courriels pour les courriers clients

Sensibilisation du personnel à l'extinction et à la mise en veille des outils informatiques

Sensibilisation à la limitation d'impression

2010

- Récupération et recyclage des eaux de lavage des bus
- Récupération des eaux de pluie pour le lavage des véhicules
- Mise en place des QR Code aux arrêts

2011

- Lancement d'une étude concernant le chauffage et la climatisation des bâtiments
- Isolation des tuyauteries sur les terrasses, action pour réduire la déperdition de chaleur
- Développement d'une communication dématérialisée
- Réalisation d'un Audit concernant la communication

Qu'est ce que l'Eco-communication ?

Eco-communiquer, c'est réduire les impacts sur l'environnement des métiers de la communication.

Les actions de communication qu'il s'agisse de campagnes, de publications, ou d'organisation d'événements ont un impact significatif sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie.

- Consommation de ressources naturelles (énergie, papiers, emballages...),
- Utilisation de produits dangereux (encres, solvants...),
- Production de déchets,
- Pollutions liées aux transports...

L'éco-communication vise donc à réduire l'impact environnemental des entreprises et aussi concevoir des messages éco-responsables.

Aussi, au même titre que le secteur industriel doit réduire les émissions polluantes liées à ses process, ou que le secteur agricole doit mieux maîtriser ses effluents, le secteur tertiaire (services, administrations...)

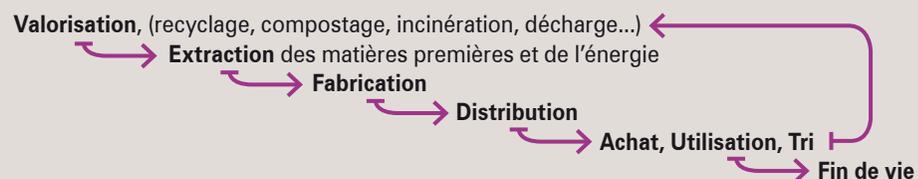
à la responsabilité de limiter les impacts environnementaux liés à ses activités, et notamment ceux liés aux activités de communication.

Cela est possible en mettant en place une démarche d'éco-communication par laquelle les produits et services rendus sont éco-conçus. On parle alors d'éco-produits.

La STGA s'engage en faveur de l'environnement

- Réduction des supports imprimés au profit de la communication numérique
- Utilisation de papier à fibres recyclées ou FSC/PEFC (fibres provenant de forêts gérées durablement)
- Utilisation d'encres à base végétale
- Mise en place d'une filière de recyclage des supports usagés (documentation, étuis...)
- Sensibilisation des voyageurs à l'utilisation des supports numériques (sites internet, QR Code...)
- Promotion des transports publics

Être Éco-responsable... à toutes les étapes



ET VOUS, ÊTES VOUS ECO-MOBILE ?

Pourquoi faut-il bouger autrement ?

En ville, prenez les transports en commun ! Contribuez à réduire l'effet de serre et à préserver la qualité de l'air !

Vélo, marche, roller, tramway, métro : 0g CO2/km

Bus : 77g CO2/km

2 roues motorisé : 96g CO2/km

Voiture : 172g CO2/km

- C'est beaucoup moins polluant... Pour un même trajet, on consomme en bus 2 fois moins d'énergie et on émet 2 fois moins de CO2 qu'en voiture individuelle.

- ...et souvent plus rapide en tenant compte des temps annexes (stationnement...)

Les + : On peut lire, finir sa nuit... Moins d'embouteillages, moins de pollution.



Catherine,
responsable de la ligne 5 à la STGA.

Mon Métier, Responsable de ligne à la STGA

Rencontre avec Catherine, responsable de la Ligne 5 à la STGA.

Depuis combien de temps es-tu à la STGA ?

Je suis à la STGA depuis 1978, cela fait 33 ans... À l'époque, j'avais un diplôme de comptable-mécanographe et j'étais à la recherche d'un emploi. L'ANPE avait fait une réunion sur le métier de conducteur, j'ai failli en partir et puis je suis restée... J'ai eu un entretien avec M. TOUZALIN et, à la suite de cet entretien, la STGA m'a financé ma formation de conducteur et je suis toujours là ! Je suis passée agent de maîtrise-contrôleur en 1982 après un concours interne. J'ai été la première femme agent de maîtrise dans un réseau de transport public à 27 ans, enfin c'est ce que l'on m'a dit...

Quelles sont tes missions ?

Mon poste a beaucoup changé. Au début on était plus en présence réseau, contrôle de billetterie, renfort en sortie de classes et le métier a évolué... Aujourd'hui, nous sommes très polyvalents : encadrement de conducteurs, gestion d'une ligne de bus, contrôle billetterie, régulation du réseau, gestion des urgences et en plus je m'occupe de la gestion des accidents et des tenues des conducteurs... On ne s'ennuie pas !

En fait, cela consiste en quoi : être responsable d'une ligne ?

Je suis responsable de la ligne 5 (Soyaux – Saint Yrieix). Je dois suivre les horaires, l'état des arrêts, les abribus, de la voirie pour faire des

remontées nécessaires aux services ou à mon responsable et améliorer le service. Je suis aussi les réclamations des voyageurs de ma ligne et réalise les enquêtes nécessaires en relation avec le service clientèle. Lors de mes déplacements sur le réseau, je me tiens informée des constructions de lotissements, des problèmes de temps de correspondance afin de faire des propositions d'amélioration de la ligne... J'en profite aussi pour voir les conducteurs de ma ligne et de mon groupe.

Alors tu ne conduis plus du tout ?

Si bien sûr. Le service avant tout ! Dès que nous manquons de conducteurs, nous prenons le relai pour assurer le service. Par contre, je dois dire que je conduis avec moins de facilité que mes collègues conducteurs.

Et le contrôle billetterie, ça se passe bien ?

On va dire qu'à 99,9%, cela se passe bien. La majorité des clients sont en règle, nous connaissent... Les conducteurs contrôlent déjà les titres à la montée, il ne nous reste plus que les quelques voyageurs qui sont passés sans être vus. Notre travail est grandement facilité. Il faut cependant être diplomate pour désamorcer certains conflits, écouter les clients dans ce cas. Nous verbalisons aussi les véhicules mal garés sur les arrêts de bus...

Quand vous n'êtes pas sur le réseau, que faites vous ?

Nous sommes soit au poste central à faire la régulation des bus, soit en travail administratif sur nos autres missions.

Au PC (Poste central), on vérifie que le service se passe bien, on surveille les retards du réseau et suivant ce que nous disent les conducteurs et les équipes sur le terrain (ce sont nos yeux), on peut réinjecter des bus pour rattraper les retards... On se charge des embauches des conducteurs (on vérifie les services, on leur explique les déviations, on leur donne les consignes...) et aussi on prend en charge l'accueil téléphonique aux horaires de fermeture du service clientèle.

Comment se passe l'organisation du travail ?

Nous travaillons en tandem pour la

gestion des lignes, l'encadrement des conducteurs et sur les dossiers importants (accidents, habillement, formation...). Le but est que les conducteurs et les voyageurs aient toujours un interlocuteur. Ensuite, nous travaillons en faction pour assurer les plages horaires de 5h25 à 21h15. Au total, nous sommes 10 agents de maîtrise divisés en 2 pôles : 8 RDS (Réalisation De Services, suivi terrain) et 2 ASC (Appui Soutien Conseil aux personnels incidentés...). Nous sommes bien aidés par les conducteurs correspondants RDS et ASC qui nous relaient sur le terrain. Nous sommes une bonne équipe. On s'épaule, quand quelqu'un a une urgence, on le remplace si besoin.

Etre une femme dans le transport urbain, ce n'est pas trop difficile ?

Le démarrage a été un peu dur physiquement, j'avais mal aux bras en rentrant le soir ! Surtout que la direction assistée n'était pas celle de maintenant... Sinon, je n'ai pas eu de mal à me faire accepter des conducteurs. Comme partout, il faut prouver que l'on est capable mais avec de l'écoute et en écoutant les conseils donnés, ça marche ! En plus, j'ai grandi avec des garçons. Etant petite, j'ai plutôt joué au ballon qu'aux poupées. J'aime bien travailler avec des hommes.

Ce sont les voyageurs qui étaient les plus surpris de voir une femme au volant. Certains automobilistes me laissaient passer ! Et les voyageurs étaient ravis d'avoir une femme, on a une conduite plus douce paraît-il.

Pour finir, Catherine, que préfères tu dans ton métier ?

Tout. J'aime bien le PC, l'administratif mais aussi le réseau, le contact, l'encadrement. J'aime passionnément mon métier, je ne me suis jamais ennuyée. Les journées sont plutôt trop courtes que trop longues. En plus, il a beaucoup évolué, j'ai appris, j'ai été formée. J'ai relevé des challenges comme l'encadrement des conducteurs. Non, vraiment, c'est facile de faire un travail que l'on aime, qui nous passionne même si parfois il engendre du stress.

Et bien merci Catherine pour ton témoignage et à bientôt sur le réseau !

Nouveau site internet et site mobile

www.stga.fr

La STGA a lancé le 15 Juin 2011 son nouveau site internet. Plus simple, il offre en plus de nouvelles fonctionnalités : une recherche d'itinéraire sur un plan dynamique, une e-boutique pour l'achat de vos tickets en ligne, un espace personnel pour avoir rapidement vos horaires à l'arrêt ou modifier votre compte...

m.stga.fr

Dans le même temps, le site mobile m.stga.fr était lancé. Il permet de s'informer sur le réseau directement de son smartphone : itinéraires, horaires en temps réel, déviations... Grâce à la géolocalisation, découvrez les arrêts les plus proches...



Info+

Un Widget est disponible en téléchargement et l'application Layar vous indique le parcours de l'endroit où vous êtes à l'arrêt de bus le plus proche.



21 Septembre : Journée du transport public

BOUGEZ AUTREMENT
16-22 SEPTEMBRE 2011

Le 21 Septembre, la STGA participe à la journée des transports publics. A cette occasion, GrandAngoulême a souhaité donner l'accès gratuit aux bus de la STGA. Profitez donc de cette occasion pour découvrir ce mode de déplacement éco-citoyen !

Dans le cadre de sa participation à cette journée, la STGA adhère à la Charte et s'engage à :

- 1 Informer le public sur les tarifs et la valeur du transport public
- 2 Développer l'information aux voyageurs
- 3 Favoriser le changement de comportement

A chacun son titre...

Que l'on ait à voyager tous les jours ou de temps en temps, GrandAngoulême a mis en place une tarification adaptée à l'usage du transport public :

- Des tickets pour les voyages peu fréquents (tickets 1 voyage, 3 voyages, 10 voyages à prix dégressifs, tickets groupe jusqu'à 10 voyageurs...).

- Des abonnements pour des voyages réguliers (LIBERTE pour les salariés, SCOLAIRE pour les moins de 18 ans ou 18/25 pour les jeunes...).

Suivant les cas, GrandAngoulême, les communes par leur politique sociale ou les entreprises dans le cadre de la prime transport, proposent des aides financières lorsque l'on utilise les transports publics.

SITUATION DU VOYAGEUR	MONTANT DE L'AIDE	A QUI S'ADRESSER ?
Salarié du secteur public ou privé	50% des frais de transports publics + Offre BUSINESS	STGA et votre employeur
Sans Emploi, personne au RSA, Temps partiel, personne en situation de handicap	50% ou 75% de réduction sur l'abonnement Liberté selon les ressources	CCAS de la commune d'habitation
Retraité <small>*selon des critères d'âge et de ressources</small>	Participation financière des communes* pour bénéficier de l'Abonnement Âge d'Or	CCAS de la commune d'habitation
Famille nombreuse (au moins 3 enfants mineurs)	30% réduction sur les abonnements scolaires des enfants de moins de 18 ans	STGA
Lycéens charentais demeurant Hors Agglomération utilisant quotidiennement les lignes Véolia ou SNCF	Abonnement scolaire de correspondance annuel gratuit selon certaines conditions	Véolia Transport et STGA
Salariés Hors Agglomération utilisant quotidiennement les lignes Véolia ou le train	50% de réduction sur les abonnements 18/25 ans et Liberté	STGA
Enfant de moins de 4 ans	GRATUITE (jusqu'à 3 enfants voyageant avec un adulte)	

0% d'augmentation en 2011



GrandAngoulême a décidé de ne pas augmenter les tarifs du bus en 2011. Il s'agit d'un vrai coup de pouce pour les utilisateurs et une raison de plus pour essayer ce mode de transport Eco citoyen !

La STGA, partenaire de l'île aux pirates !

Du 25 juin au 2 octobre 2011
Musée de la bande dessinée
Quai de la Charente – Angoulême

Venez découvrir l'exposition dont la scénographie spectaculaire s'étend sur plus de 300 m2 et qui invite le grand public à suivre ces loups de mers, en passant des tavernes mal famées aux navires à voiles pour finir sur la plage où se cache le fabuleux trésor mentionné sur une mystérieuse carte...

Et samedi 3 septembre, entrée libre de 9h à minuit avec de nombreuses animations en relation avec l'exposition « l'île aux pirates ».

+ d'informations sur : www.citebd.org



Le Bus, je l'essaye avec l'Offre BUSINESS

Vous êtes salarié d'une entreprise ou d'une administration, et vous ne prenez pas encore le bus pour aller travailler ? Cette offre est pour vous !

L'offre BUSINESS, c'est quoi ?

- Le bus illimité pendant 3 mois pour 7,05€/mois sans engagement grâce aux chèquiers réductions offerts par la STGA dans le cadre de l'offre BUSINESS.
- Si vous êtes satisfait, profitez ensuite d'un abonnement au bus illimité pour 17,05€/mois grâce à la prime transport de votre employeur
- La création gratuite de votre Magicarte personnelle d'accès au bus de la STGA

	Magicarte	Abonnement mensuel LIBERTÉ (Essai 3 mois)	Abonnement mensuel LIBERTÉ (après 3 mois d'essai)
Tarif Public STGA	8€	34,10€	34,10€
Remise STGA	8€	10€	
A régler à la STGA	0€	24,10€	34,10€
Employeur (Remboursement de 50%)*		17,05€	17,05€
Salarié Prix Final après Prime Transport	Gratuite	7,05€	17,05€

*Remboursement de 50% sur la base du tarif public.

Info+

Bien comprendre la prime transport

Depuis 2009, la loi relative à la prime transport indique que les employeurs doivent rembourser 50% de coût des abonnements de transport public utilisés par leurs salariés pour se déplacer entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail. Vous pouvez en bénéficier :

- **Quelle que soit votre entreprise** Privées ou publiques, toutes les entreprises sont soumises à cette législation sans minimum d'effectif.
 - **Quel que soit votre contrat** CDI, CDD, temps partiel, temps plein, apprentissage...
 - **Comment ?** La prime est versée tous les mois sur votre bulletin de salaire, au plus tard à la fin du mois suivant celui pour lequel le titre de transport aura été validé. Le remboursement ne peut se faire que sur présentation d'un justificatif.
 - **Quels titres ?** Tous les abonnements mensuels ou annuels des transports publics sont concernés
- Plus d'information sur l'offre BUSINESS au Kiosque STGA ou par téléphone au 05 45 65 25 25**

Je rentre en 6ème et je prends le bus !

Certains collégiens ont pu découvrir la STGA avec leur professeur de CM2 lors de l'animation « Malin Le Bus » alors que pour d'autre, le bus va être une découverte... Quoi qu'il en soit voici quelques règles pour bien démarrer la rentrée :

Je suis en possession d'une magicarte avec un abonnement « scolaire » ou « scolaire + ».

J'effectue cet été un circuit pour repérer mes arrêts de montée et de descente.

J'arrive toujours 5 minutes avant l'horaire de passage du bus.

Je vérifie la direction de la ligne sur le poteau.

Si j'ai un smartphone, je télécharge l'application STGA et je repère mes arrêts favoris.

Je m'abonne au service « L'info en direct »* pour recevoir toutes les perturbations sur ma ligne.

Je valide bien ma magicarte en montant dans le bus.

Je respecte les règles à l'intérieur du bus...

Au moindre souci, je demande au conducteur !

Avec tout cela, vous êtes prêt pour une année scolaire sans souci dans le bus...

* Service gratuit pour les abonnés STGA (inscription sur internet ou au kiosque STGA)

Info+

La STGA offre à tous les abonnés entrant en classe de 6ème à la rentrée 2011 un porte carte ainsi qu'un tour de cou.



Les déviations, ça se voit !



Lors du dernier Bus Info, nous évoquions le fait que les déviations étaient parfois difficilement visibles aux poteaux d'arrêt...

Problème résolu grâce à une signalétique particulièrement voyante. Vous trouverez désormais ces panneaux sur les poteaux d'arrêt en cas de déviation courte (moins de 15 jours). Au delà, ce seront toujours les panneaux rouges qui entourent le corps du poteau.

Ça c'est passé à la STGA

Avril

27/04 : Journée nationale du Sourire, la STGA a élu les plus beaux sourires conducteurs et voyageurs

Mai

9 au 28 Mai : Création de la Magicarte gratuite pour les nouveaux abonnés

15 Mai : La STGA démarre son Audit Eco Communication

16 Mai : Lancement de la Zénius Expérience

26 au 28 Mai : A vous de Lire : la ligne 1 s'est transformée en bibliothèque

Juin

6 au 10 Juin : Opération Malin Le bus avec les classes de CM2

15 Juin : Lancement du nouveau site internet et site mobile

21 Juin : Lancement de l'offre BUSiness

Agenda

Août

Sortie des nouveaux supports d'information 2011/2012 : Guide Bus, fiches de lignes...

Septembre

21 Septembre : Journée du Transport Public

Octobre

1^{er} Octobre : Journée des personnes âgées, la STGA et l'UDAF prépare l'évènement

Décembre

Prêts pour des journées shopping ?

Chiffres Clés

Mai 2011

431 342 kms parcourus

11 539 abonnés au service bus

119 937 tickets vendus

189 arrêts accessibles PMR*

882 433 voyages réalisés

3 246 paiements par prélèvements automatiques

5 lignes accessibles PMR*

*Par rapport à Mobilité Réussite

21 802 visites du site internet

TICKETS	PRIX inchangés depuis le 01/07/10	POINT DE VENTE au KIOSQUE et...
1 voyage	1,30€	Bus
3 voyages	3,40€	Bus et points relais
10 voyages	9,40€	Points relais
7 jours	11,30€	Au kiosque uniquement
Groupe 10 voyageurs	4,70€	Au kiosque et Centre Bus
Ticket Journée BD	1€	Bus (du 27 au 30 janvier 2011)

ADRESSES UTILES pour acheter vos titres ou recharger vos cartes

Centre Bus	554 route de Bordeaux – 16000 Angoulême (arrêt STGA lignes 1 et 8)
Kiosque STGA	Place Bouillaud - 16000 Angoulême (arrêt Hôtel de ville lignes 1,2,3,5,6,7,8,9)
Points Relais STGA	Retrouver la liste sur www.stga.fr ou le Guide Bus
Site Internet	www.stga.fr (rechercher votre meilleur itinéraire, retrouver les plans des lignes...)

